

LE CONTRÔLE DE L'ACTION MUNICIPALE

Nouveauté

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et l'importance du contrôle de l'action municipale
- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire du contrôle municipal
- Apprendre les méthodes et les outils de contrôle de l'action municipale
- Renforcer sa capacité à gérer les risques et à prendre des décisions éclairées

Public concerné : Élus, Collaborateurs et Agents publics

Formation en distanciel
Durée : 4h00

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction et contexte du contrôle de l'action municipale

- Présentation du concept de contrôle de l'action municipale, son importance et son rôle dans une démocratie locale
- Discussion sur les rôles et responsabilités des élus municipaux dans ce processus

Cadre juridique et réglementaire du contrôle municipale

- Exploration détaillée des lois et règlements qui encadrent l'action municipale et son contrôle
- Discussion sur l'interprétation et l'application de ces lois au niveau local
- Étude de cas sur les impacts de la législation sur les décisions municipales

Gestion des risques et prise de décision éclairée

- Formation sur les techniques de gestion des risques dans le contexte municipal
- Discussion sur la prise de décision éclairée et la manière dont les outils de contrôle peuvent y contribuer

+ 3 cas pratiques lors d'une session en présentiel

1. Cas pratique 1 : Mise en place d'un système de suivi pour une initiative municipale
2. Étude de cas : Analyse d'un incident de gestion municipale
3. Cas pratique 2 : Gestion des risques dans un projet municipal

Méthodologie et outils pour le contrôle de l'action municipale

- Présentation des différentes méthodes de surveillance et d'évaluation de l'action municipale
- Formation à l'utilisation d'outils spécifiques pour le suivi et l'évaluation des actions municipales
- Ateliers pratiques pour permettre aux élus d'appliquer ces méthodologies et outils à des scénarios réels

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Prérequis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle adaptée à la formation en présentiel (INTER ou INTRA)
- Présentation académique de la formation
- Quiz et/ou cas pratiques
- Délivrance d'un support de formation

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Questionnaire d'appréciation de la formation
- Certificat de Réalisation de la Formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation de poser des questions via une adresse email dédiée
- Questionnaire à froid après 6 semaines pour évaluer l'utilisation des acquis de la formation

OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES DES ÉLUS ET DES COLLECTIVITÉS • 2020-2025

nouveau

Cette formation, en permanence actualisée par nos veilles, est destinée à fournir aux élus et aux collectivités les clés des évolutions légales qui les touchent (période 2020-2025) et à s'assurer de leur mise en oeuvre

OBJECTIFS

- Réaliser un point concret autour des nouvelles obligations et/ou nouveaux dispositifs impactant ou mis à disposition des élus et l'ensemble des acteurs territoriaux
- Prévenir les risques, juridiques, administratifs, financiers, politiques
- Proposer une veille concrète et complète autour de plusieurs thèmes : écologie, éthique et déontologie publique, finances publiques ...

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Une analyse précise et une présentation détaillée des évolutions législatives, normatives, réglementaires ou techniques à mettre en oeuvre au sein de votre Collectivité dans les domaines suivants :

- Éthique et déontologie
- Commande publique
- Finances publiques
- Formation
- Management public
- Politiques publiques
- Recherche de financements
- Transition écologique et développement durable
- Urbanisme

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Prérequis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle adaptée à la formation en présentiel (INTER ou INTRA) ; visioconférence zoom en distanciel.
- Présentation académique de la formation
- Travaux pratiques : Quiz / QCM en distanciel ; étude de cas en présentiel.
- Délivrance d'un support de formation après la session

Public concerné :

- Elu local
- Agent des collectivités locales

Formation en distanciel ou en présentiel

- Durée : 4h00

Une réponse argumentée aux interrogations des élus en fonction de leurs délégations ou de leur positionnement (majorité, opposition) :

- Ce qu'il faut faire / Ce qu'il ne faut pas faire

Les obligations déclaratives

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargements
- Évaluation de la formation en fin de session
- Remise d'un Certificat de réalisation de la formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation d'interroger le formateur via une adresse e-mail dédiée